

**CONTACT – Media :**

Amsterdam      +31.20.721.4488  
 Lisbonne        +351.210.600.614

Bruxelles      +32.2.620.15.50  
 Paris            +33.1.70.48.24.45

**CONTACT – Relations Investisseurs :**

+33.1.70.48.24.17

## LA SOCIÉTÉ ANTALIS INTERNATIONAL FAIT SON ENTRÉE EN BOURSE



**Paris – 12 juin 2017** – Euronext accueille aujourd’hui la société Antalis International, leader de la distribution de papiers, de produits d’emballage et de supports pour la communication visuelle en Europe, sur le compartiment B de son marché réglementé Euronext à Paris.

Antalis distribue une large gamme de papiers pour l'impression et la communication d'entreprise ; des produits et solutions d'emballage pour le conditionnement des biens durant leur stockage et leur transport, ainsi qu'une gamme de supports pour la communication visuelle pour la réalisation d'affichages, de campagnes publicitaires et la décoration intérieure d'espaces professionnels ou privés. Avec une présence dans 43 pays en Europe, en Amérique Latine, en Afrique du Sud et en Asie-Pacifique, Antalis sert une clientèle de 130 000 imprimeurs et entreprises professionnelles à travers ses 118 centres de distribution.

L'introduction en bourse d'Antalis (code mnémonique: ANTA) a été réalisée suite à l'admission par cotation directe le 12 juin 2017 des 71 000 000 actions au total. Le cours de référence technique a été fixé à 3 euros par action. La capitalisation boursière de la société au jour de l'introduction s'élève à environ 213 millions d'euros.

Hervé Poncin, Directeur général d'Antalis, a déclaré «*L'introduction en bourse d'Antalis International est une étape importante dans l'histoire de notre groupe. La cotation de notre société sur Euronext Paris va renforcer notre visibilité et notre identité. Elle nous permettra de continuer à renforcer nos positions, en particulier dans nos secteurs stratégiques de l'Emballage et de la Communication Visuelle.*»



## **CONTACTS –**

### **Euronext**

Pauline Bucaille (Europe) : +33 1 70 48 24 41 ; [pbcaille@euronext.com](mailto:pbcaille@euronext.com)  
Aïchata Tandjigora (Paris) : +33 1 70 48 24 43 ; [atandjigora@euronext.com](mailto:atandjigora@euronext.com)

### **Antalis International / Sequana**

Sylvie Noque: +33 1 58 04 22 12 ; [s.noque@sequana.com](mailto:s.noque@sequana.com)

#### **À propos d'Euronext**

Euronext est la première bourse pan-européenne dans la zone euro avec près de 1300 émetteurs représentant une capitalisation boursière totale de près de 3500 milliards d'euros à fin mars 2017, dont 25 valeurs phares composant l'indice de référence EURO STOXX 50® et une clientèle nationale et internationale solide et diversifiée.

Euronext gère des marchés au comptant et dérivés réglementés et transparents. Son offre recouvre des produits variés tels que les actions, les ETF (Exchange Traded Funds), les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices. Euronext met également à profit son expertise en fournissant des solutions technologiques et des services administrés à des tiers. Euronext comprend ses marchés réglementés, Alternext, son Marché libre ; et dispose d'EnterNext, sa filiale dédiée au financement des PME-ETI par les marchés de capitaux.

#### **À propos d'Antalis**

Antalis, filiale de Sequana, est le leader européen et le premier groupe mondial (hors Etats-Unis) de la distribution professionnelle de Papiers et de produits d'Emballage et l'un des trois premiers distributeurs de supports pour la Communication Visuelle. Avec un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros en 2016, le groupe emploie 5 600 personnes au service de près de 130 000 clients, entreprises et imprimeurs, dans 43 pays. Via ses 118 centres de distribution, Antalis effectue plus de 14 000 livraisons chaque jour dans le monde et a distribué 1,5 million de tonnes de papiers en 2016.

#### **Avertissement**

Ce communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une recommandation d'investissement. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté à sa rédaction, il est fourni « en l'état », sans aucune garantie de sorte qu'Euronext ne peut être tenue responsable de l'utilisation directe ou indirecte des informations y contenues. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans ce communiqué de presse ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations à la charge d'Euronext. La création de droits et d'obligations afférents à des instruments financiers qui sont négociés sur les marchés organisés par les filiales d'Euronext ne peut résulter que des seules règles de l'opérateur de marché concerné. Tous les droits de propriété et intérêts dans ou liés au présent communiqué sont la propriété entière et exclusive d'Euronext.

Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne valent qu'au jour de sa publication. Euronext désigne Euronext N.V. et ses affiliés. Pour toute information concernant les marques et droits de propriété intellectuelle d'Euronext, merci de vous référer au site Internet suivant <https://www.euronext.com/terms-use>.

© 2017, Euronext N.V. – Tous droits réservés.